

LYON 7^E CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Migrants : un vœu pour ouvrir « des lieux de répit provisoires »

Le vœu du groupe Lyon Citoyenne & Solidaire sur l'accueil des migrants mineurs isolés, a entraîné une réponse inattendue de la maire du 7^e.

À la fin du conseil d'arrondissement de jeudi soir, Corinne Iehl (Lyon Citoyenne & Solidaire) a souhaité faire adopter un vœu : « À la suite de l'interpellation d'habitants mi-juillet, signalant la détresse de jeunes mineurs isolés, dormant dans la rue en pleine canicule, la mairie du 1^{er}, en partenariat avec la Coordination Urgence Migrants, a ouvert un lieu de répit provisoire, du 20 juillet au 31 août. Pourtant, la loi prévoit que les mineurs non-accompagnés soient pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, avec ouverture de droits à la santé, à l'hébergement et à l'éducation. Ces compétences relèvent légalement de la Métropole ». Son vœu, déposé à l'identité dans le 1^{er} arrondissement, demande que « la Métropole pour les mineurs et l'État pour les demandeurs d'asile assument les responsabilités légales et dégagent les moyens suffisants en termes d'accueil, de lieux d'hébergement, de personnels qualifiés accompagnant », mais aussi que « les mairies d'arrondissement et la ville de Lyon participent à la solidarité concrète, en mettant à disposition des lieux de répit, en lien avec des associations et des bénévoles. »

Myriam Picot, maire Divers



■ Myriam Picot, maire du 7^e. Photo archives Philippe JUSTE

Gauche du 7^e, a reconnu que ce vœu met « l'accent sur un problème majeur, auquel les responsables politiques sont confrontés : l'arrivée dans les grandes métropoles, de personnes contraintes de fuir leur pays d'origine dans des conditions toujours dramatiques. » Si elle note bien que « notre législation leur ouvre des droits, quel que soit leur parcours, par le seul fait de leur minorité : droit à l'hébergement, à l'éducation, à la santé » et que « cette compétence est confiée aux départements, et, sur notre territoire, à la Métropole », Myriam Picot regrette « une utilisation des difficultés de la Métropole à répondre dans l'immédiateté à l'augmentation des arrivées et de porter ses réponses encore imparfaites sur l'autel de la politique politicienne. »

Myriam Picot :
« La France n'est pas à la hauteur de son histoire »

Et la maire du 7^e se fait plus critique : « Nous pouvons penser que la France, pays qui a écrit la Déclaration de l'Homme et du Citoyen, qui a organisé, au sortir de la Deuxième Guerre Mondiale, la protection de l'Enfance, qui a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, n'est pas à la hauteur de son histoire. Nous pouvons penser que la France aurait dû prendre le leadership sur cette question en Europe, plutôt qu'exécuter une politique des petits pas. »

« La Métropole ne peut, seule, faire face à ce défi »

« Unissons-nous pour demander à l'État d'apporter l'aide nécessaire à la Métropole pour accueillir dès leur arrivée les mineurs isolés. Car la Métropole ne peut, seule, faire face à ce défi », poursuit Myriam Picot avant de rappeler « quelques chiffres démontrant que la Métropole a démultiplié effectifs, places et budget cette dernière année. »

Ce qui lui fait dire qu'il « ne peut être affirmé, que la Métropole n'assume pas ses responsabilités. Mais elle ne peut faire seule. Elle a effectivement besoin du soutien de l'État. Et dans cette interpellation de l'État, nous devons être unis, arrondissements, ville et Métropole. La division n'a jamais permis de remporter les batailles ». Pour cette raison, elle n'a pas souhaité mettre au vote le vœu de Lyon Citoyenne & Solidaire.

J.-C. M.

LYON 6^E FAIT DIVERS Incendie dans une résidence

Les pompiers sont intervenus lundi en fin d'après-midi pour un incendie dans une résidence, 29 boulevard Anatole-France à Lyon (6^e). Le sinistre, d'origine électrique selon les premières informations, a été circonscrit à un logement, où une vingtaine de mètres carrés ont subi de gros dégâts. En raison de la présence de fumée dans les gaines électriques, les occupants ont été momentanément évacués. On ne déplore aucune victime. Après avoir éteint l'incendie, les pompiers ont effectué des reconnaissances dans le bâtiment, pour prévenir tout nouveau risque.

LYON 5^E FORUM

90 associations ont présenté leurs activités



■ Sous les ombrages, les associations ont reçu le public. Photo Janine CHALAVON

Traditionnellement samedi, le jardin de la mairie a offert ses ombrages aux associations. Le sport bénéficie d'une place importante dans le 5^e et sa présence s'adresse aux petits et aux grands qui profitent d'équipements adaptés. Avec Spes, l'aide à la scolarité continue depuis bien des années et se développe de diverses manières. Des actions sont lancées pour trouver un logement ou une aide plus précise avec les équipes du Secours catholiques, d'Entr'aide, voire d'Icare. Des petites affiches ont pris place sur de nombreux stands ou dans les conversations : « Nous avons besoins de bénévoles. »

PRATIQUE Renseignements au 14, rue Edmond-LoCARD. Tél. 04.72.38.45.50 et mairie annexe du Vieux Lyon. 6, place du Petit-Colliège, Tél. 04.78.42.13.81.

LYON 7^E

Street art : du monde au 3^e Graffiti Open Air



■ Keno du crew parisien PAL a réalisé une œuvre sur la Gâche. Photo Stéphanie FERRAND

Samedi, l'association La Voie de l'Écrit a accueilli Keno sur la Gâche, le mur de la place Mazagran. Né au début des années 80, Keno a commencé à graffer en 1996 avec sa team, les parisiens PAL. Inspiré par le graff new-yorkais, il aime dessiner de grosses lettres bien rondes. Il confie : « Avec ma team à Paris, on a apporté le côté fun au graffiti, on s'est lâché et on a réalisé des pièces moins codées. C'est la première fois que je peins à Lyon et c'est plutôt rare que je graffe devant un public. Les gens sont sympas, il y a du bon son, c'est une atmosphère cool, c'est agréable ». Plusieurs centaines de personnes sont venues admirer l'artiste au travail et échanger avec lui.

PRATIQUE Le public peut découvrir l'œuvre de Keno jusqu'à la mi-novembre sur la Gâche. <http://lavoiedelecrit.com/>

LYON 7^E ACTIVITÉ L'Association laïque se met à la marche nordique

L'Association laïque Gerland Mouche (ALGM), présidée par Gilles Denuelle, a décidé d'ajouter une nouvelle activité à son panel : la marche nordique. Les séances ludiques et conviviales sont accessibles à partir de 65€ et se déroulent les mardis et dimanches. Cette activité placée sous la responsabilité de Martine Malgras, propose aussi des sorties raquettes durant l'hiver et la possibilité de jeux d'intérieur, lorsque la météo ne permet pas son déroulé normal. L'équipe de l'ALGM cherche également des encadrants complémentaires pour ces marches nordiques.

PRATIQUE ALGM Marche Nordique, 64, rue Victor-Lagrange, Lyon 7^e. Tél. 06.72.08.31.55. algmarchenordique@gmail.com